RAPPORT DES RESULTATS 2014

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACOLE DANS LA REGION DE SIKASSO

PRODEFA MLI 09 031 11

FEVRIER 2015

ACRONYMES **4**

1 APERÇU DE L'INTERVENTION **6**

1.1 FICHE D'INTERVENTION 6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE 7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE 8
1.3.1 Pertinence 8
1.3.2 Efficacité 8
1.3.3 Efficience 9
1.3.4 Durabilité potentielle 9
1.4 CONCLUSIONS 11

2 MONITORING DES RESULTATS **12**

2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE 12
2.1.1 Contexte général 12
2.1.2 Contexte institutionnel 12
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution 12
2.1.4 Contexte HARMO 13
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME 14
2.2.1 Progrès des indicateurs 14
2.2.2 Analyse des progrès réalisés 15
2.2.3 Impact potentiel 16
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 18
2.3.1 Progrès des indicateurs 18
2.3.2 État d'avancement des principales activités 18
2.3.3 Analyse des progrès réalisés 19
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 21
2.4.1 Progrès des indicateurs 21
2.4.2 État d'avancement des principales activités 21
2.4.3 Analyse des progrès réalisés 21
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 24
2.5.1 Progrès des indicateurs 24
2.5.2 État d'avancement des principales activités 24
2.5.3 Analyse des progrès réalisés 25
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 27
2.6.1 Progrès des indicateurs 27
2.6.2 État d'avancement des principales activités 27
2.6.3 Analyse des progrès réalisés 27
2.7 THEMES TRANSVERSAUX 29
2.7.1 Genre 29
2.7.2 Environnement 29
2.8 GESTION DES RISQUES 31

3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE **35**

3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES 35

3.2 RECOMMANDATIONS 36
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES 37

4 ANNEXES 38

4.1 CRITERES DE QUALITE 38
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI 41
CADRE LOGIQUE MIS A JOUR 45
4.3 APERÇU DES MORE RESULTS 48
4.4 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » 49

Acronymes

AEDD	Agence pour l'Environnement et le Développement Durable
AP	Antenne de la Pêche
APD	Avant Projet Détaillé
ATIA	Assistant Technique International en Aquaculture
ATI	Assistant Technique International
ATR	Assistant Technique Régional
BLS	Baseline
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CILSS	Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CTB	Agence Belge de Développement
CTOS	Commission Technique d'Orientation et de Suivi
CTS	Comité Technique de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DRDSES	Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DTF	Dossier Technique et Financier
FAO	Food and Agriculture Organisation
GPS	Global Positioning System
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
MDR	Ministère du Développement Rural
MENOR	Monitoring Extérieur National Orienté Résultats
M&E	Monitoring and Evaluation
PAI/MEP	Projet d'Appui Institutionnel au Ministère en charge de l'Élevage et de la Pêche
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDA	Programme de Développement Agricole
PDESC	Programme de Développement Économique, Social et Culturel
PRODEFA	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso
PV	Procès Verbal
RAF	Responsable Administrative et Financière
RN	Responsable National
SE	Suivi Evaluation
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
UAC	Unité d'Appui et de Coordination

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso (PRODEFA)
Code de l'intervention	MLI 09 031 11
Localisation	Région de Sikasso
Budget total	7 428 139 euros dont 1.378.139 euros de contribution du Mali
Institution partenaire	Ministère du Développement Rural (MDR)
Date de début de la Convention spécifique	03 décembre 2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	01 avril 2011(SMCL 27 Mai 2011)
Date prévue de fin d'exécution	31 mars 2016
Date de fin de la Convention spécifique	31 décembre 2016
Groupes cibles	La population au niveau des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les partenaires techniques institutionnels.
Impact	La sécurité alimentaire et le développement économique de la région de Sikasso sont améliorés durablement.
Outcome	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.
Outputs	R1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive.
	R2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive.
	R3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.
	R4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.
Année couverte par le rapport	**2014**

1.2 Exécution budgétaire

Poste	Budget Total en FCFA	2011		2012		2013		2014	
		Dépenses en FCFA	Taux de décaissement	Dépenses en FCFA	Taux de décaissement	Dépenses en FCFA	Taux de décaissement	Dépenses en FCFA	Taux de décaissement
Résultat 1	1 284 298 866	2 476 894	0%	115 066 009	8%	194 870 689	21%	829 409 040	65%
Résultat 2	331 662 355	-	0%	3 643 185	1%	9 688 314	4%	78 468 856	24%
Résultat 3	358 676 632	58 729 142	27%	27 029 364	40%	118 134 346	94%	291 702 641	81%
Résultat 4	501 574 240	8 059 744	1%	40 339 388	8%	107 191 429	25%	323 594 254	65%
Réserve	8 175 257	-	0%	-	0%	-	0%	0	0%
Moyens Généraux	1 474 152 501	207 182 707	17%	214 889 545	34%	279 262 994	57%	981 419 984	67%
(-) Frais de Personnel	879 251 322	94 936 657	13%	175 550 492	36%	176 327 644	59%	645 527 376	73%
(-) Investissements	84 001 853	81 336 044	98%	-	98%	2 665 403	101%	84 001 571	100%
(-) Fonctionnement	267 517 631	26 404 237	10%	33 469 550	24%	36 474 063	38%	141 127 528	53%
(-) Audit et Suivi	243 381 694	4 505 769	3%	5 869 503	7%	63 795 885	52%	110 763 508	46%
TOTAL	3 968 539 850	276 448 486	7%	400 967 491	17%	709 147 773	35%	**2 504 594 775**	63%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Les actions du projet touchent les populations des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les services d'appui à la filière. Sa stratégie d'intervention s'appuie sur du faire-faire et l'essentiel des actions d'accompagnement des différents groupes cibles est réalisée par les agents des services déconcentrés de la DRP et de la CRA dans les sept (7) cercles de la région.

Le projet est en adéquation avec la Politique de Développement Agricole (PDA) et les programmes du Schéma Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture à travers son programme d'aménagement des pêcheries et de développement de l'aquaculture. Il est aussi en adéquation avec le Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles et la Loi d'Orientation Agricole (LOA). Les actions du projet répondent aux attentes des autorités régionales et des populations bénéficiaires.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

La pêche en 2014 des plans d'eau empoissonnés a donné une production totale de 75,62 tonnes de poisson sur 100 tonnes prévues contre une production de 19,91 tonnes en 2013. 17 autres plans d'eau n'ont pas été pêchés pour raison d'assèchement précoce dû vraisemblablement aux variations pluviométriques et/ou à la faible qualité des enquêtes préliminaires.

La mise en place du fonds d'appui au secteur privé a permis de cofinancer 28 promoteurs privés dont 27 dans le maillon production et 1 dans le maillon commercialisation de la filière. La mise en exploitation prévue pour 2015 des infrastructures de ces promoteurs devrait contribuer à augmenter l'offre du poisson marchand d'au moins 100 tonnes par an.

L'utilisation du fonds d'appui aux Collectivités pour la construction du marché à poisson de Wayerma1 contribuera à améliorer les conditions de commercialisation.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Le ratio délai consommé sur le décaissement est passé de 55/35 en 2013 à 75/63 en 2014. Cette amélioration du ratio a été possible grâce au démarrage des travaux d'aménagement en 2014 ainsi que le décaissement du fonds d'appui aux opérateurs privés.

L'écart aurait pu être résorbé si les travaux n'avaient pas été interrompus par l'installation précoce des pluies.

Pour augmenter l'efficience des empoissonnements, la mission de la revue à mi-parcours a recommandé à l'UAC d'adopter la stratégie de grappes de plans d'eau. Cette stratégie consiste à empoissonner un ensemble de plans d'eau dans un rayon relativement réduit.

L'approche grappe a été mise en œuvre en 2014 avec l'empoissonnement de 49 plans d'eau répartis dans 11 grappes. Le premier effet tangible est une réduction de 8% du coût de revient de l'alevin utilisé pour l'empoissonnement : 212 FCFA par alevin en 2014 contre 230 FCFA par alevin en 2013. Le deuxième effet attendu, à savoir la création d'une synergie entre les comités de gestion des plans d'eau empoissonnés d'une part et entre ces derniers et les potentiels demandeurs d'alevins d'autre part, ne sera perceptible qu'à partir de 2015.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

L'État continue à promouvoir le sous-secteur de l'aquaculture, notamment la pisciculture extensive.

Les organes de pilotage (CTOS et SMCL) ont une meilleure compréhension des enjeux du projet et ont pu prendre des décisions favorisant une meilleure orientation du projet.

La Direction Régionale de la Pêche et la Chambre Régionale d'Agriculture ainsi que leurs démembrements ont amélioré leurs capacités d'exécution des activités du projet, par le biais d'accords d'exécution dans le cadre desquels des activités de renforcement des capacités ont été réalisées.

La mise en place, la formation et l'équipement des comités de gestion des plans d'eau empoissonnés constituent des bases réelles pour l'appropriation des acquis du projet par les bénéficiaires. L'approche participative couplée à la stratégie du faire-faire du projet ont placé les

acteurs et les bénéficiaires au centre des décisions.

28 promoteurs sont en cours d'installation dans le cadre du fonds d'appui aux privés. A terme, ces producteurs contribueront à accroître la disponibilité du poisson de pisciculture de près de 100 tonnes par an.

En matière de renforcement des capacités, 95 acteurs ont été formés dans divers modules. Aussi suite à des requêtes, le projet assure un appui à trois centres de formation professionnelle sur la formation de formateurs, la fourniture de matériels didactiques, l'appui à la construction d'étangs et la dotation en petits matériels de pisciculture. Il s'agit du l'Institut de Formation Professionnelle (IFP) de Koutiala, du centre d'apprentissage agricole (CAA) de M'Pessoba et du centre de formation agricole de Zamblara.

1.4 Conclusions

- La pêche en 2014 des plans d'eau empoissonnés a permis de récolter 75,62 tonnes de poisson marchand sur une cible attendue de 100 tonnes.

- Les travaux d'aménagements de sites piscicoles ont été réceptionnés sur cinq (5) sites qui ont tous été empoissonnés. Ils sont en cours pour 8 sites.

- Le chiffre d'affaire des pisciculteurs privés a connu une nette augmentation, passant de 51 409,48 € en 2013 à 101 442,88 € en 2014 qui reste principalement tiré par les achats d'alevins.

- Dans le cadre du fonds d'appui au secteur privé, 28 promoteurs sont en cours d'installation avec une production prévue de 100 tonnes par an à partir de 2015.

- Dans le cadre du fonds d'appui aux Collectivités, les travaux de construction du marché à poisson de Wayerma1 au bénéfice de la Commune Urbaine de Sikasso sont en cours. La gestion sera déléguée à la coopérative des mareyeuses. Toujours concernant les infrastructures, les travaux de construction des locaux de la DRP sont en cours, sur financement de la contre partie malienne.

- Le taux d'exécution du budget 2014 est de 92%. Le taux de décaissement du projet au 31 décembre 2014 est de 63% pour un délai consommé de 75%.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
Mouroucoro NIARE	**Martin MAILHOT**

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année 2014 a été marquée par la fin de la transition politique, l'organisation des élections présidentielle et législatives en 2013 ayant abouti au rétablissement de l'ordre constitutionnel. Cette situation a entrainé la stabilité socioéconomique favorisant l'exécution des actions de développement en général, celles du PRODEFA en particulier.

Sur le plan sectoriel, l'année 2014 a enregistré l'engouement des populations, des décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers pour les activités de pisciculture dans la région de Sikasso et dans d'autres régions du pays.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le Ministère délégué en charge de l'Élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire a disparu au profit du Ministère du Développement Rural (MDR) afin d'aboutir à plus de cohérence et de coordination dans les actions de développement rural. Le cabinet du Ministère a été remanié avec la désignation des conseillers en charge des sous-secteurs pêche et élevage dans le but d'une meilleure prise en compte de ces deux sous-secteurs dans les actions du MDR.

Un nouveau Directeur National en la personne de Monsieur Mady Maténé KEITA a été nommé à la Direction Nationale de la Pêche. Il était précédemment Conseiller Technique au Ministère du Développement Rural. Ces changements ont contribué à l'amélioration de la gestion des dossiers du projet.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les signatures des AE de la DRP et de la CRA ont été retardées par le retard mis dans la clôture de ceux de 2013. En ce qui concerne la DRP, cela a créé des perturbations dans la collecte des données de production sur les sites piscicoles, leur transmission et traitement par le PRODEFA. Cela a aussi été source d'insatisfaction et de démotivation de certains agents de la DRP.

En ce qui concerne l'AE avec la CRA, le processus de structuration des organisations de pisciculteurs a été interrompu par la nécessité d'harmoniser les procédures avec la nouvelle règlementation de l'OHADA. Cela a eu comme conséquence la reconduite en 2015 des activités relatives à la structuration des acteurs.

2.1.4 Contexte HARMO

Ce contexte a été marqué par les éléments suivants :

- Participation du Responsable National du PAI-MEP à la 8ème session de la SMCL du PRODEFA;
- Projet Irrigation de Proximité à Sikasso (IPROSI-Coopération Allemande) : réflexion en cours pour plus de synergie entre les deux projets autour des sites aménagés par IPROSI (construction de barrages multifonctionnels pour plus d'intégration entre l'agriculture, l'élevage et la pisciculture);
- Collaboration avec les centres de formation professionnelle de la région (Zamblala, IFP-Koutiala, M'Pèssoba) : pour une promotion de l'emploi des jeunes dans le sous-secteur (appui à la construction d'étangs, autres appuis) ;
- ANPE Sikasso– Insertion des jeunes : échanges sur les possibilités de financement des porteurs de projets de pisciculture qui n'ont pas pu être financés sur le fonds d'appui du PRODEFA, les montants demandés étant supérieurs au seuil du PRODEFA. ;
- le PAI-MEP, le PRODEZEM et le PRODEFA ont fait une demande commune d'assistance technique junior pour la mise en place d'un Système d'Information Géographique (dans le but de capitaliser toutes les infrastructures d'élevage disponibles au niveau national).

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013[1]**	**2014**	**Cible 2014**	**2015 (Cible finale)**
L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 135 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso.	1.23	2,3	25.31	77,69	100	135
La quantité de poisson par an issue de la pisciculture extensive et mise à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2015.	1.23	2,3	23,46 dont 5,26 données gratuitement	72,38 dont 15,28 données gratuitement	90	120
Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2015.	698	756	748	804	650	650
La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso.	3.81	3.95	2.19	17,86	10	25
Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur revenu issu de la pisciculture d'au moins 20% entre 2011 et 2015.	Pas de données CA : 4 755 850 FCFA	Pas de données CA : 9 932 450 FCFA	R : 17 100 989 FCFA CA : 33 772 410 FCFA	R : 22 180 722 FCFA CA : 66 542 167 FCFA	R: 25 000 000FCFA CA: 40 000 000 FCFA	R : 25 000 000 FCFA

[1] L'étude Baseline ayant été réalisée en Q2 et Q3 2013, l'UAC n'a pas jugé opportun de donner des valeurs cibles pour l'année.

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Le niveau d'atteinte de la valeur cible annuelle de l'IOV1 est de 77%. Cela est dû à la faible production des plans d'eau par manque de fertilisation. Il est probable que la valeur cible finale ne soit pas atteinte sans des efforts pour augmenter les rendements par plan d'eau. Conséquemment, des actions de formation en fertilisation ont été entreprises en 2014.

Pour l'IOV2, 80% d'atteinte de la valeur cible annuelle et 208% d'augmentation entre 2013 et 2014 dû à l'augmentation de la superficie des plans d'eau pêchés.

Concernant l'IOV3, malgré l'augmentation des volumes de production issus de la pisciculture extensive, le prix de vente du poisson dans les villages a augmenté de 7% comparativement à l'année 2013. L'augmentation de la demande suite à la découverte du poisson de pisciculture extensive en serait la cause principale. Le cas échéant, tant que le volume ne sera pas plus conséquent, il est à craindre que cette tendance à la hausse du prix se maintienne. Des actions de sensibilisation des membres des comités de gestion des plans d'eau seront entreprises pour rappeler l'objectif de sécurité alimentaire du volet de la pisciculture artisanale.

Concernant l'IOV4, le niveau d'atteinte de la valeur cible de l'année 2014 est de 89% et de 71% de la valeur cible du projet. Avec une production attendue de 100 tonnes par an pour les 27 promoteurs privés en cours d'installation, le résultat de 2015 devrait être largement au dessus de la valeur cible finale du projet.

Pour l'IOV5, le pourcentage d'augmentation des revenus des pisciculteurs privés est exponentiel et la valeur cible finale du projet est déjà dépassée. Cela s'expliquerait une fois de plus par l'engouement pour le poisson de pisciculture.

L'évolution de la production des deux types de pisciculture est présentée par le graphique ci-après.

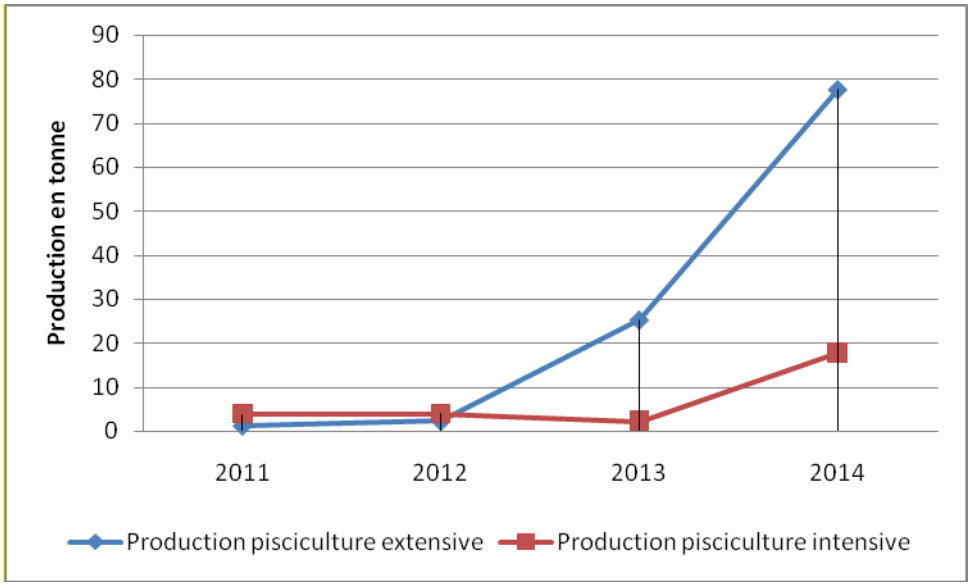

Les résultats obtenus en pisciculture extensive font apparaître une augmentation de la consommation de poisson dans les villages bénéficiaires des empoissonnements et dans les environs, contribuant ainsi à une meilleure alimentation dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Pour ce qui concerne les résultats de la pisciculture semi-intensive, ils contribuent à créer des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions piscicoles.

La collecte des données permettant de mieux quantifier les résultats a posé des problèmes suite au retard dans la transmission des fiches au projet par les agents de la DRP.

2.2.3 Impact potentiel

En rapport avec la sécurité alimentaire, la mise à disposition de la communauté locale de 72,38 tonnes est un signe précurseur du développement de la pisciculture dans la région de Sikasso.

Dans le village d'Ifola, commune rurale de Faraka, cercle de Sikasso, la population nous a dit que c'était la première fois qu'elle pouvait se procurer du poisson frais. Pour la majorité des villages, des distributions gratuites de poisson sont faites lors des récoltes. Par exemple, la distribution gratuite de poisson représente environ 20% des récoltes et a atteint plus de 15 tonnes en 2014.

En 2014, 62,41 tonnes de poisson ont été vendues par les communautés

dont 91,5% de vente locale. Les revenus issus de ces ventes ont généré 50 177 640 FCFA pour 102 plans d'eau pêchés, soit une moyenne de 491 938 FCFA par plan d'eau. La plus grande partie de ces revenus a servi soit à payer des impôts, soit à des investissements communautaires et/ou à l'acquisition d'engins de pêche.

Le projet n'a pas de données complètes sur l'ensemble des revenus des pisciculteurs privés de la région. Par contre, l'achat d'alevins par le projet a permis aux pisciculteurs de la zone d'intervention de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 101 442,88 € (66 542 167 FCFA) et un revenu net de 33 814,29 € (22 180 720 FCFA). Une bonne maîtrise des charges d'exploitation permettra certainement d'augmenter davantage le niveau de revenu des pisciculteurs.

Les revenus cumulés des deux types de pisciculture s'élève à 177 938 € (116 719 676 FCFA) pour l'année 2014, contribuant ainsi durablement au développement économique et social de la région de Sikasso.

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

	Output 1 : le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est d'avantage valorisé pour la pisciculture extensive					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**Cible de 2014**	**2015 (cible finale)**
Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA (empoissonnement ou aménagement par le PRODEFA) atteignent une production annuelle d'au moins 135 tonnes de poisson pour l'année 2015.	**0**	**0.27**	**19.91**	**75,62**	**60**	**135**
L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2015.	**5**	**52**	**120**	**175**	**60**	**230**
L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 30 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	**0**	**0**	**1**	**6**	**16**	**30**

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [2]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_01_01 Mise en œuvre actions de pisciculture artisanale		X		
A_01_02 Renforcement des capacités techniques des acteurs		X		
A_01_03 Études de faisabilité des 42 sites	Voir A_01_05 et A_01_06			
A_01_04 Aménagement des sites favorables identifiés			X	
A_01_05 Études de faisabilité des 42 sites identifiés		X		
A_01_06 Études de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue phase 2)		X		

[2] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les récoltes réalisées en 2014 ont donné 75,62 tonnes de poisson marchand sur 60 prévues. A noter que la récolte des plans d'eau empoissonnés se fait en année n+1. Le niveau d'atteinte de la valeur cible finale du projet est de 56%, celui de la valeur cible annuelle est de 126%.

Le détail sur la récolte des plans d'eau en 2014 est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau : détail sur les récoltes au 31 décembre 2014

Cercles	Nbre plans d'eau à pêcher	Nbre plans d'eau non pêchés	Nbre plans d'eau pêché	Sup. (ha)	Production totale (kg)
Bougouni	11	4	7	60,4	2 751.5
Kadiolo	14	0	14	64	11 381
Kolondièba	16	5	11	23,05	5 144
Koutiala	11	1	10	14.25	2 252.9
Sikasso	29	6	23	72,90	19 281.5
Yanfolila	27	0	27	52,40	30 730.5
Yorosso	11	1	10	13,60	4 082
TOTAL	**119**	**17**	**102**	**300,6**	**75 623.4**

Sur un total de 119 plans d'eau empoissonnés, 102 ont été pêchés pour une superficie totale de 300,6 hectares. Les 17 autres plans d'eau n'ont pas été pêchés pour raison d'assèchement précoce dû vraisemblablement aux variations pluviométriques et/ou à la faible qualité des enquêtes préliminaires.

L'atteinte de la valeur cible de 135 tonnes de poisson en 2015 sera possible grâce aux mesures d'accroissement de rendement par fertilisation organique mais également par l'empoissonnement de grands plans d'eau issus des travaux d'aménagements de sites piscicoles.

En 2014, 55 plans d'eau ont été empoissonnés sur une prévision de 60. Les 5 plans d'eau non empoissonnés concernaient des sites dont les aménagements n'ont pu être terminés à cause de l'installation précoce des pluies. Depuis 2011, 175 plans d'eau ont été empoissonnés, soit 76% du niveau d'atteinte de la valeur cible du projet qui est de 230. La valeur cible finale ne pourra être atteinte car les dépenses ont déjà excédé le budget. A noter que la cible de 300 plans d'eau retenue dans le DTF était irréaliste au regard du coût des empoissonnements.

L’aménagement des sites aquacoles en 2014 a été retardé par l’installation précoce des pluies. Sur une prévision de 16 sites en 2014, 6 ont été réalisés, 2 ont été abandonnés au profit d’autres partenaires techniques et financiers et les travaux sur 8 sites entamés en 2014 ont été suspendus suite à l’installation précoce des pluies. Ils seront achevés en 2015. De même que les empoissonnements, la cible de 30 sites aquacoles aménagés en fin 2015 ne sera pas atteinte pour des raisons budgétaires.

Les activités de renforcement des capacités ont été moindres que les cibles prévues car certains des plans d’eau empoissonnés se trouvaient dans des villages où il y avait déjà un comité de gestion. Le choix de diminuer ce type d’activité n’entravera donc pas l’atteinte du résultat.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

	Output 2 : **des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive**					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**Cible 2014**	**2015 (Cible finale)**
Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 25 tonnes de poisson par an d'ici à 2015.	**0**	**0.7**	**1.21**	**3.6**	**10**	**25**
Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 5T/ha d'ici à 2015.	**0**	**1.24**	**0.70**	**4.19**	**4**	**5**
Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 926 000 alevins par an d'ici à 2015.	**0**	**24 470**	**251 513**	**534 157**	**800 000**	**926 000**
Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 75% d'ici à 2015, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	**0%**	**0%**	**0%**	**12 %**	**40%**	**100%**

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [3]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_02_01. Identification des promoteurs privés		X		
A_02_02. Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique par porteur de projet		X		
A_02_03 Mise en place des lignes de financement			X	
A_02_04. Appui/conseils en installation, gestion technique et financière			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

La production du poisson marchand des pisciculteurs accompagnés par le projet a presque triplé entre 2013 et 2014. Cependant, avec un niveau

[3] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

d'atteinte de 36,2% de la cible de 2014 et de 14% de la cible finale du projet, cette production reste largement en deçà des objectifs du projet. Suite au financement de 27 pisciculteurs privés dans le cadre du fonds d'appui aux opérateurs privés, leur production annuelle estimée est de 100 tonnes. Pour 2015, un seul cycle de production sera complété, soit une production estimée de 50 tonnes pour une cible finale de 25 tonnes.

Le rendement à l'hectare en poisson marchand a connu une hausse significative. Grâce aux efforts de suivi conseil des pisciculteurs qui ont été sensibilisés sur la production du poisson marchand en général et sur la production alternée du poisson marchand – alevins en particulier, le rendement à l'hectare est passé de 0,70 en 2013 à 4,19 en 2014 pour une cible annuelle de 4 tonnes.

En 2014, la quantité d'alevins vendue par les pisciculteurs privés accompagnés par le projet a doublé par rapport à l'année 2013. Le niveau d'atteinte de la cible de 2014 est de 67%. La quantité d'alevins produite en 2014 a permis de combler les besoins du projet à hauteur de 88%.

L'évolution du taux de couverture locale des besoins en alevins, c'est-à-dire les alevins produits par les pisciculteurs de la zone d'intervention du projet et achetés par le projet, est présentée par le graphique ci-après.

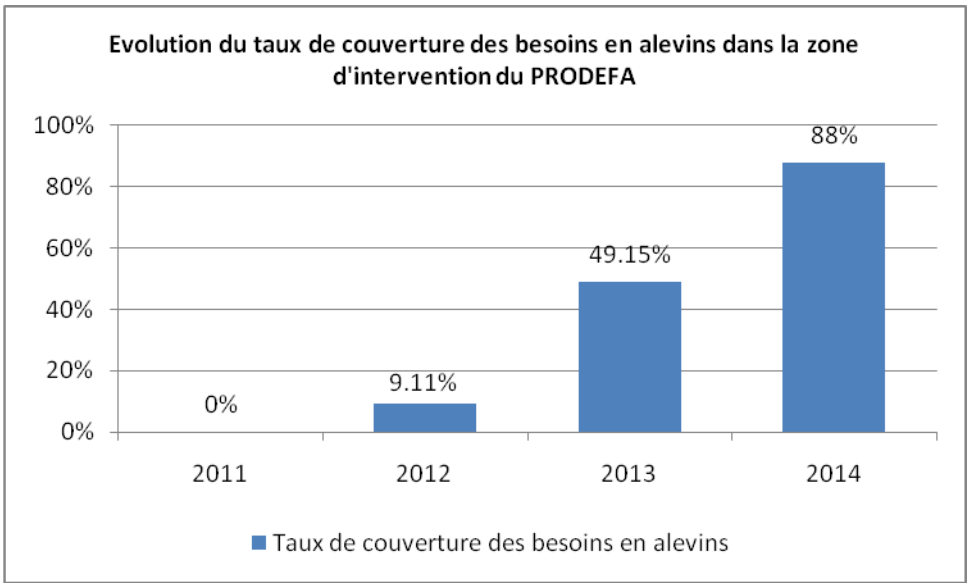

Rappelons que le projet avait consenti de gros efforts en termes de renforcement des capacités des pisciculteurs privés dans le cadre de la production d'alevins en vue de satisfaire les besoins dans la zone d'intervention.

Les alevineurs n'ont pu fournir la quantité totale dont le projet avait besoin car la période d'empoissonnement des plans d'eau aménagés ne correspondait pas aux cycles de production, particulièrement celui du

Clarias.

La détermination de la cible finale de 926 000 alevins commercialisés par an en 2015 a été basée sur un nombre de 29 alevineurs. En 2014, 26 alevineurs étaient actifs et auraient dû être en mesure de commercialiser 830 206 alevins.

Le projet a fait de gros efforts de sensibilisation auprès des alevineurs afin qu'ils réduisent les quantités produites pour s'orienter vers le poisson marchand. En effet, hors des besoins du projet, la demande en alevins est très faible. De plus, les besoins estimés du projet pour 2015 sont d'environ 306 000 alevins, soit une diminution de 43% des besoins en alevins du projet par rapport à 2014. La production de poisson marchand de 2,19 tonnes en 2013 est passée en 2014 à 17,86 tonnes. Cette progression devra se poursuivre et s'accélérer en 2015 au risque de voir les alevineurs en surcapacité de production, ce qui entrainerait une baisse de revenu.

Suite aux 135 demandes de financement présentées à la CTOS en janvier 2014, 60 demandes ont été retenues pour faire l'objet de plans d'affaires. Les 28 plans d'affaires retenus par la CTOS lors de sa réunion du 18 septembre 2014 ont fait l'objet de contrats de cofinancement avec les promoteurs. Les premiers contrats ont été signés en octobre, après une réunion d'information avec tous les promoteurs en début octobre. Les derniers ont été signés en fin décembre 2014. Le montant total mis à jour du coût de financement de ces 28 plans d'affaires est de 130 668 602 FCFA sur un disponible de 131 191 404 FCFA. Au 31 décembre 2014, une somme totale de 15 649 857 FCFA a été décaissée pour le financement des promoteurs privés, soit un taux d'exécution de 12%.

Le retard dans le décaissement des fonds est dû à plusieurs facteurs :

- Passage d'un fonds de garantie à un fonds d'appui ;
- Retard observé dans l'approbation du processus d'attribution des fonds;
- Retard dans la production des plans d'affaires, causé par l'impossibilité de recruter les bureaux d'études qui avaient été formés par le projet.

Les infrastructures financées par le fonds d'appui devant être terminées durant le premier trimestre 2015, l'appui débutera au deuxième trimestre. Malgré le retard, un cycle de production du poisson marchand pourra être complété en 2015.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

	Output 3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**Cible de 2014**	**2015 (cible finale)**
Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés pour du conseil technique d'ici à 2015.	**0**	**0**	**38**	**183**	**300**	**1200**
La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions	**0**	**0**	**4**	**11**	**11**	**8**
Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	**0**	**86 J/119 participants**	**140 J/349 participants**	**32 j de formation, 88 participants dont 10 femmes et 31 jeunes**	**ND**	**140 J/…**

ND : Non Déterminée

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités [4]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_03_01. Appui à la Direction Régionale de la Pêche et services déconcentrés de la pêche	Activité transférée à A_03_05 et A_03_06			
A_03_02. Appui à la Chambre Régionale d'Agriculture		X		
A _03_03 Appuis aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de coordination/planification		X		
A_ 03_04 Appui à l'émergence d'une offre de services professionnels en aquaculture		X		
A_03_05 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions- achat véh. & équip. inform.		X		
A_03_06 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions		X		

[4] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Au 31 décembre 2014, le nombre de pisciculteurs privés recensé par les agents de la DRP et la CRA est de 159 (dont 47 recensés en 2014) exploitants piscicoles répartis dans les 7 cercles de la région. Chacune de ces exploitations piscicoles devait recevoir une visite trimestrielle de conseil technique d'un agent de la DRP. Pour l'année 2014, le nombre de visites techniques réalisées a été de 183 sur 300 prévues. Cet écart s'explique par le retard dans la clôture de l'AE 2013 qui a fait que l'AE de 2014 n'a pu démarrer qu'au dernier trimestre. Ainsi, faute de financement sur les trois premiers trimestres, les agents n'ont pas visité tous les exploitants.

La complexité des exigences de rapportage financier, jumelée aux faibles capacités de gestion au niveau de la Direction Régionale de la Pêche, sont les causes du retard de clôture des AE. Malgré des appuis ponctuels répétés du projet, des efforts substantiels restent à faire pour réduire les délais de clôture. Pour 2015, un avenant de prolongation de la durée de l'accord de 2014 sera émis pour éviter que des pièces justificatives ne soient transmises au projet en dehors du délai de validité de l'accord.

Dans le cadre d'un accord d'exécution signé avec le projet, la Chambre Régionale d'Agriculture a organisé des cadres de concertation qui ont concerné plus de 170 acteurs dans les 7 cercles. Des activités de structuration des membres à la base ont permis aux acteurs de se connaître et de partager des informations. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la structuration du maillon production de la filière.

Une des principales activités de structuration était la mise en place de coopératives de base ; malheureusement, l'activité a du être interrompue suite à la demande d'arrêt de la Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire afin de permettre la mise en conformité des organisations avec l'OHADA. La majorité des activités devra donc être reprise en 2015. Ceci entraîne un dédoublement du budget et demandera de consulter la DRDSES pour que la structuration de la filière piscicole soit harmonisée avec les autres filières.

Les formations organisées en 2014 ont concerné différents modules et acteurs de la filière :

- Pisciculture artisanale, dynamique organisation et comptabilité simple : 10 Secrétaires Généraux des communes touchées, 5 agents de la DRP et l'agent DLCA du cercle de Kolondièba ;
- Utilisation et réparation des engins de pêche : 37 représentants des comités de gestion des plans d'eau empoissonnés ;

- Transformation, conservation et fumage du poisson : 8 femmes des comités de gestion des plans d'eau empoissonnés ;
- Construction de four amélioré pour le fumage du poisson : 8 maçons locaux venant des villages bénéficiaires des empoissonnements ;
- Conduite d'élevage en étangs : 14 agents d'encadrement ;
- Formation en informatique : 26 agents d'encadrement ;
- Formation/Recyclage sur les outils de collecte : 25 agents d'encadrement.

Ces formations concourent à l'atteinte de l'objectif en ce sens qu'elles renforcent des institutions de soutien de la filière en termes de capacités. Cependant, la motivation des agents est indispensable pour un appui-conseil efficace qui permette la pleine atteinte de l'objectif. Par exemple, un agent qui a bénéficié d'une formation en conduite d'élevage en étang doit répercuter cette formation auprès des pisciculteurs privés qu'il encadre. Il doit ensuite effectuer des suivis réguliers pour ne pas que les acquis des pisciculteurs soient perdus et pour pouvoir fournir des appuis aux pisciculteurs dans la résolution des problèmes ponctuels de production.

En plus de ces formations, le projet a accompagné la participation de 13 opérateurs privés dont 6 femmes à l'édition 2014 de la foire agricole de Sikasso, tenue du 10 au 14 décembre 2014.

Il s'agissait de la première fois où la filière piscicole était représentée à la foire agricole de Sikasso. Les opérateurs privés ont pu se familiariser avec les techniques de communication de masse.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

	Output 4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**Cible 2014**	**2015 (Cible finale)**
Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**Mise à jour**
Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mis en place début 2014 et est mis en œuvre pour 2015.	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**Mise en œuvre du plan**
Le PRODEFA diffuse d'ici 2015 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action.	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**3**

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [5]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_04_01. Établissement de référentiels technico-économiques adaptés pour l'aquaculture extensive, intensive et pour les activités économiques de la filière			X	
A_04_02. Établissement d'une base de données géographiques (SIG) sur l'ensemble de la région des sites aménageables au niveau de la pisciculture extensive		X		
A_04_03. Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données		X		
A_04_04. Élaboration d'un plan de communication sur la promotion de la filière aquacole		X		
A_04_05. Développement d'un programme de recherche-action autour d'innovations et d'améliorations de la filière aquacole		X		

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Une agence de communication a été contractée en début du mois d'octobre 2014 pour la mise en œuvre du plan de communication. Le contrat cadre qui lie la CTB à l'Institut Royal des Tropiques (KIT)

[5] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

d'Amsterdam au Pays Bas sera mis à contribution en vue de réaliser une mission de capitalisation conjointe PRODEFA et PRODEZEM en 2015. La mise en œuvre du plan de communication avec l'appui d'une agence professionnelle permet au projet de se faire reconnaitre dans ses actions et de faire connaitre la filière auprès d'un large public. Il s'agit là d'une première étape qui permet au projet de progresser vers la diffusion des connaissances et plus tard vers la capitalisation. Par exemple, le projet a participé à la foire agricole de Sikasso en décembre 2014.

Les brochures « choix d'un site » ; « conduite d'élevage en étang » et la fiche fertilisation et celle sur la reproduction de silure ont été reproduites et diffusées. Ainsi les connaissances de la filière aquacole sont rendues accessibles à la population cible du projet.

En attendant le résultat final du test d'alimentation du poisson, les résultats bruts sont encourageants : 7,8 tonnes de poisson marchand par hectare et par an pour l'aliment granulé contre 8,2 tonnes/ha/an pour l'aliment en poudre. Si ces résultats se confirmaient, ces deux types seront mis à la disposition des pisciculteurs de la région.

Un film documentaire de 5mn sur la filière de la pisciculture a été produit avec l'appui de l'agence de communication. Des émissions radios ont été réalisées et diffusées dans les cercles sur différents thèmes de la pisciculture : la construction d'étangs, le transport du poisson vivant, les alevins et l'aliment poisson.

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Genre

Le DTF du projet n'indiquant pas d'activités spécifiques sur le thème transversal Genre, l'équipe du projet a réalisé en 2014 certaines actions de promotion féminine liées aux activités. Les points suivants résument ces actions :

1. Parmi les 28 opérateurs retenus pour être financés sur le fonds d'appui, il y a 4 femmes (14%) et 6 jeunes de moins de 40 ans (21%);
2. Dans la perspective de transformation des surplus de production de poisson, 8 femmes membres des comités de gestion des plans communautaires ont été formées sur le fumage ;
3. Dans le cadre de la participation à l'édition 2014 de la foire agricole de Sikasso, 6 femmes sur 13 opérateurs ont été accompagnées.

Suite à la formation sur le fumage, les mareyeuses du marché à poisson du quartier de Wayerma1 dans la Commune Urbaine de Sikasso, ont tenu un kiosque de commercialisation de Clarias fumé qui a connu un très grand succès et leur a permis de vendre près de 100 kg de Clarias fumé à un prix de plus de 30% supérieur à celui pratiqué sur le marché pour du clarias tout venant. Elles ont ainsi haussé leurs revenus tout en faisant reconnaître la qualité supérieure du poisson issu de la pisciculture. Depuis, des consommateurs passent des commandes de fumage après avoir choisi leur poisson frais, ce qui est une première.

2.7.2 Environnement

Sur tous les sites retenus dans le portefeuille des aménagements de sites piscicoles, il est prévu d'évaluer les impacts environnementaux pour analyser les effets éventuellement négatifs. Ces études sont déjà réalisées sur 15 sites. Un accord d'exécution avec la Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DRACPN) a été signé pour une validation des études effectuées par les bureaux.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du marché à poisson de Wayerma 1, une session de formation sera tenue en 2015 sur l'hygiène/assainissement avec les mareyeuses en collaboration avec le projet CONFIDES et la Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle de la Pollution et des Nuisances.

2.8 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d' identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Retard dans le processus de passation des marchés pour les aménagements aquacoles pour 13 sites (surcreusement) pourrait jouer négativement sur le résultat 1 du projet	Q2_2013	OPS	Medium	High	High Risk	Appui rapproché du juriste/RR et de l'expert marché public PRODEZEM/PRODEFA.	UAC	Q1_2014	Une rencontre s'est tenue en janvier avec le Juriste pour accélérer le processus lié à l'obtention des ANO. L'expert des marchés publics a effectué deux missions d'appui en février et mars dans le cadre de la préparation et du dépouillement des marchés.	Terminé
Retard dans les études complémentaires sur 10 sites pourrait jouer négativement sur le résultat 1 du projet	Q2_2013	OPS	Low	High	Medium Risk	Confier les études techniques complémentaires à la DRGR	UAC	Q4_2013	AE signé avec la DRGR, début phase terrain le 31 mars 2014	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d' identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Exécution non conforme des AF/AE par les partenaires entrainant du retard dans l'exécution des activités et la production des documents	Backstopping juillet 2013	OPS	Medium	High	High Risk	Accompagnement dans la production des documents	UAC	Q1_2014	3 sessions d'appui organisées avec les comptables	Terminé
						Bilan de l'exécution des AE avec les partenaires	UAC	Q1_2014	Toutes les pièces comptables reçues pour les AE 2013	
Les agents de terrain fournissent des données erronées et/ou incomplètes pouvant affecter la qualité du suivi	Rapport BSL Sept. 2013	OPS	Medium	High	High Risk	Formation annuelle des agents	SE-SIG	Q1-2014	Formation/recyclage des agents réalisées les 27 et 28 février 2014 et les 25 et 26 septembre	En cours
						Introduction d'une tranche variable des indemnités	SE-SIG	Q1_2015	Tranche variable reportée pour l'AE 2015 car l'AE 2014 ne couvre qu'un seul Q et les critères sont à valider avec la DRP	

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
En raison des élections communales prévues en 2014, les autorités communales ne s'impliquent pas suffisamment dans le processus d'aménagement des sites aquacoles. Ceci pourrait nuire au suivi qualitatif des aménagements.	Q4_2013	OPS	Low	Medium	Low Risk	Mise en place des comités villageois de suivi des travaux/Les élections sont reportées	RN-ATI	Q1_2014	Rencontre avec les Maires concernés tenue le 27 janvier 2014	Terminé
Les ressources humaines minimales ne sont pas déployées au niveau de la DRP ce qui permet pas de couvrir la zone d'intervention du projet	DTF	OPS	Low	High	Medium Risk	Recours à des noyaux accompagnateurs	ATR	Q4_2013	4 noyaux accompagnateurs actifs sur le terrain	En cours
						Affectation de nouveaux agents	RN	Q1_2014	L'effectif minimum de 26 agents retenu dans le DTF est atteint.	Terminé
Retard dans le processus de passation des marchés pour les formations qui pourrait entrainer l'annulation de certaines formations	Q1_2014	OPS	High	Medium	High Risk	Changement de mode de passation		Q2_2014	Demande d'éclaircissement transmise à LAF et PO de la RR le 28 mars 2014. Suite aux instructions le marché a été relancé pour des individus et non pour des bureaux d'études. Marchés attribués.	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Faible capacité des partenaires en gestion financière entrainant une mauvaise utilisation des fonds un retard dans leur mise en œuvre.	Q1_2015	FIN	High	High	Very High Risk	Circuit financier des AE à maintenir au niveau du projet; Appui du projet aux partenaires pour la rédaction des rapports (techn. et financiers).	RAF/SE-SIG	Q1_2015	Première rencontre prévue le 26 janvier 2015	En cours
						Avenants aux AE pour prolonger leurs dates de fin.	ATI	Q1_2015	Avenants en vigueur	
Retard dans la signature des AE 2015 et dans l'exécution des activités (principalement la collecte et transmission des données, suivi des promoteurs privés) à cause de la faible capacité des partenaires.	Q1_2015	OPS	High	High	Very High Risk	Préparer et soumettre une note à l'appréciation des ordonnateurs Mettre en œuvre les recommandations issues de l'audit des AE.	ATI/RN	févr-15	Plan d'action de l'audit en cours d'élaboration	En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Les réorientations stratégiques s'articulent autour des éléments suivants :

- **Optimiser les rendements des plans d'eau empoissonnés**

Lors de l'élaboration de la Baseline, il a été constaté que la production des plans d'eau empoisonnés ne pourrait pas atteindre les valeurs recherchées sans la promotion de la fertilisation organique sur tous les grands plans d'eau empoissonnés afin d'augmenter les rendements. C'est ainsi qu'en 2014, des activités de formation en fertilisation et d'installation de compostières ont été réalisées. Cette réorientation se poursuivra en 2015.

- **Limitation des empoissonnements**

Compte tenu de l'épuisement des ressources réservées aux empoissonnements, l'UAC se propose de prendre les dispositions suivantes :

- ✓ Limiter les nouveaux empoissonnements seulement aux sites piscicoles aménagés par le projet;
- ✓ Utiliser les géniteurs de Tilapia pour l'empoissonnement des grands plans d'eau.

- **Adaptation des appuis aux pisciculteurs selon le type d'exploitation**

Conformément à certaines recommandations de l'évaluation à mi-parcours et en vue de corriger le déséquilibre constaté dans la production de poisson (alevins au détriment du poisson marchand), l'UAC poursuivra les mesures suivantes :

- ✓ Instauration auprès des pisciculteurs d'un calendrier de production alternée de poissons marchands et d'alevins ;
- ✓ Sensibilisation/information des institutions financières pour le financement des acteurs de la filière;
- ✓ Les pisciculteurs en activité du type intensif seront appuyés par les AT et ceux du type familial par les agents de la pêche.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Proposer un réajustement budgétaire tenant compte de la poursuite des réorientations.	RAF	Q1_2015
Intensifier la fertilisation organique au niveau des grands plans d'eau empoissonnés pour augmenter les rendements.	ATR	Q2_2015
Limiter les empoissonnements aux sites aquacoles aménagés.	ATR	Q3_2015
Diffuser auprès des pisciculteurs un calendrier de production alternée de poissons marchands et d'alevins pour diminuer la production d'alevins et favoriser celle du poisson marchand, dans la perspective d'une forte réduction des besoins du projet en alevins.	ATR	Q2_2015
Organiser des rencontres avec les institutions financières afin que les promoteurs ayant présenté au projet des demandes individuelles de plus de 10 millions FCFA trouvent une source de financement.	RN	Q1_2015

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les empoissonnements sont onéreux et les impacts ne sont pas actuellement connus.	SMCL
Le coût des surcreusements est élevé et l'impact relativement limité par rapport aux barrages.	PTF
Les barrages, équipés de dispositifs complémentaires, permettent des utilisations diverses.	PTF
Les artisans formés ont besoin d'un accompagnement dans la recherche de marchés et des techniques de commercialisation particulièrement dans une filière émergente.	UAC
Pour une meilleure prise en compte de tous les maillons de la filière il est nécessaire d'impliquer d'autres organisations faîtières (chambre des métiers, chambre de commerce, etc.).	SMCL
L'efficacité du faire-faire peut être limitée par le manque de qualification des exécutants.	D'autres intervenants
Il est essentiel que les Collectivités puissent pleinement jouer leurs rôles dans le cadre de la réalisation d'actions de développement.	SMCL
Il est préférable, au moment de la formulation, d'intégrer des critères environnementaux dans la détermination des sites à aménager.	PTF
La rigueur des procédures limite la constitution d'un vivier d'agents de faire-faire. L'efficacité du faire-faire peut être limitée par le manque de qualification des exécutants.	RR
Dans la perspective du développement de la pisciculture, il est nécessaire d'appuyer les centres de formation dans le développement des capacités des jeunes en pisciculture /Intégrer la pisciculture dans les portefeuilles de financement.	CTOS

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
X	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
X	**A**	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cible et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	**B**	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
X	**B**	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
X	**B**	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

	Décision				Action			Suivi	
N°	**Décision**	**Période d'identification (mmm.aa)**	**Source***	**Acteur**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Avancement**	**Status**
1	Suivre le dossier de l'arrêté d'exonération du Prodefa et de l'arrêté de création de la SMCL		SMCL	DNP	Suivi des dossiers auprès du cabinet	DNP		L'Arrêté d'exonération du PRODEFA a été signé le 31 décembre 2013 sous le n°2013-4794/MEF-SG	CLOSED
12	Envisager la participation à la SMCL de la DRP, CRA et 2 représentants de filière dont une femme comme observateurs	11 avr. 2013	SMCL	MTR	Débattre de la question lors de la MTR	UAC	1-nov.-13	L'équipe MTR a donné son avis favorable pour la participation de la DRP en tant qu'observateur	CLOSED
16	Tenir des concertations avec la CPS/SDR sur les aspects techniques de l'évaluation à mi-parcours et la mise en œuvre du monitoring externe national orienté vers les résultats	11 avr. 2013	SMCL	UAC	Organiser des concertations avec la CPS/SDR	UAC		Evaluation MENOR réalisée	CLOSED

	Décision				Action			Suivi	
N°	**Décision**	**Période d'identification (mmm.aa)**	**Source ***	**Acteur**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Avancement**	**Status**
17	Participation de la CRA comme observateur à la SMCL : la SMCL demande d'organiser une consultation à domicile des membres statutaires pour avis, après le dépôt du rapport final de la revue à mi-parcours	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Consultation à domicile des membres statutaires de la SMCL	UAC	Dès dépôt du rapport final	Rédaction d'une note technique Transmission de la note technique aux membres statutaires le 14 avril 2014 pour consultation. 5 sur 8 membres statutaires ont répondu.	OPEN
19	Communication : Prendre des dispositions (Assistant Technique Junior en Communication de la CTB entre autres) pour rendre les actions du projet plus visibles par la diffusion au niveau national des supports déjà disponibles	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Élaboration d'un plan de capitalisation	UAC	Q1_2015		OPEN
					Diffusion des acquis du projet	UAC	Q12014	Les brochures « choix d'un site » ; « conduite d'élevage en étang » et la fiche fertilisation et celle sur la reproduction de silure ont été reproduites et diffusées	
20	Marchés publics : Faire venir le juriste contracté par la CTB à Sikasso dès le mois de janvier 2014 pour diligenter le traitement des dossiers de marchés publics en instance.	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Séances de travail avec le juriste, l'expert marché public et l'UAC sur les dossiers de marchés publics de 2014	UAC	janv-14	Plusieurs séances de travail organisées durant le semestre sur les marchés de travaux et de prestations intellectuelles	CLOSED

	Décision				Action			Suivi	
N°	**Décision**	**Période d'identification (mmm.aa)**	**Source ***	**Acteur**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Avancement**	**Status**
21	Réunion de planification : associer la DRP et la CRA aux sessions mensuelles de planification du projet	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Invitation de la DRP et la CRA aux réunions de planification	UAC	Durée du projet	La DRP et la CRA ont participé à la réunion de planification annuelle les 13 et 15 janvier 2014, aux séances de mise à jour le 07 avril et le 30 juin 2014	OPEN
22	Mobilisation de la contribution de la partie malienne : suivre le dossier de mandatement auprès de la DFM/MDR avant le 29 décembre 2013	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Suivi du dossier de mandatement auprès de la DFM/MDR	DNP	Avant 29 déc.2013	Mandatement n°3410 du BE n°1941 signé le 23 déc.2013 relativement au virement de 125 millions sur le compte contre partie en vue du démarrage des travaux de construction des locaux de la DRP	CLOSED
23	La DNP se mettra en rapport avec le Cabinet du Ministère pour clôturer le dossier de création de la SMCL d'ici à la prochaine session de la SMCL	07-mars-14	SMCL	DNP	Suivi du dossier auprès du Cabinet MDR	DNP	Prochaine session de SMCL	Le responsable national prendra contact avec le DNP avant la SMCL de février 2015.	OPEN
24	Soumettre des dossiers de demandes de bourse de formation en aquaculture à l'Ambassade de Belgique	07-mars-14	SMCL	DNP	La DNP doit soumettre à l'Ambassade de Belgique, via la Coopération Internationale, les dossiers de demandes de bourse pour des jeunes candidats	DNP	Q3_2014	Trois agents dont 2 de la DRP et 1 de la DNP sont en stage en Belgique, leur retour est prévu pour début Q4	CLOSED

	Décision				Action			Suivi	
N°	Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source *	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
25	La SMCL a instruit l'équipe du projet de se mettre en rapport la CPS/SDR pour mieux préciser la recommandation n°3 faite par l'équipe de la CPS/SDR à l'endroit de l'équipe de projet lors de sa mission d'évaluation MENOR	07-mars-14	SMCL	UAC	L'UAC devra soumettre à la signature du DNP une correspondance sollicitant la tenue de séances avec la CPS/SDR	UAC	Q2_2014	Un projet de lettre a été soumis à la DNP par l'UAC pour la tenue de la rencontre avec la CPS, aucune suite à ce jour (voir DNP).	OPEN
26	L'équipe de projet doit définir son approche filière afin de situer ses actions aux différents niveaux de la filière	07-mars-14	SMCL	UAC	L'UAC produira un document récapitulatif des actions du projet par maillon de la filière	UAC	Q2_2014	Ébauche est disponible	OPEN
27	Organiser une rencontre de concertation ordonnateurs - responsables UAC pour la mise en œuvre des recommandations de la revue à mi-parcours	07-mars-14	SMCL	UAC	Organiser une rencontre de concertation Ordonnateurs-Responsables du projet dès que le plan d'action est finalisé par l'UAC	UAC	Q2_2014	Une séance de travail de finalisation du plan d'action s'est tenue à Bamako	CLOSED

4.3. Cadre logique mis à jour

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
OG	La **sécurité alimentaire** et le **développement économique** de la région de Sikasso par la promotion des filières aquacoles sont améliorés durablement			
OS	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles, sont mises en place.	L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 135 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 135 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. La quantité de poisson par an issu de la pisciculture extensive et mis à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2015. La quantité de poisson par an issu de la pisciculture extensive et mis à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2015. Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2015. Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2015. La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur revenu issu de la pisciculture d'au moins 20% entre 2011 et 2015.	Cahier de suivi des récoltes des comités de gestion des plans d'eau communautaires Suivi de la production et de la vente par les pisciculteurs eux-mêmes Suivi des recettes et des dépenses par un échantillon de pisciculteurs	La pluviométrie dans la région de Sikasso reste sensiblement la même que les 10 dernières années. La volonté de l'État de développer le secteur aquacole est maintenue

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
R1	Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive	Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA (empoissonnement ou aménagement par le PRODEFA) atteignent une production annuelle d'au moins 135 tonnes de poisson pour l'année 2015. L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2015. L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 30 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	Idem IOV1 + actualisation de la liste des sites aménages / empoissonnés cf. IOV7/IOV8 Fiches d'empoissonnement Etude d'impact des aménagements (cf. mesures d'atténuation des impacts environnementaux) PV réception des ouvrages PV de constat des mesures d'atténuation effectivement mise en place lors de la réception des ouvrages. Liste des membres des comités de gestion (avec mention jeune/femme)	Les parties prenantes dans la gestion des mares et plans d'eau s'accordent sur leurs modes de gestion Les communes trouvent les ressources propres pour financer leur contre-partie Les ressources humaines minimales sont déployées au niveau de la DRP
R2	Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive	Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 25 tonnes de poisson par an d'ici à 2015. Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 5T/ha d'ici à 2015. Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 926 000 alevins par an d'ici à 2015. Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 75% d'ici à 2015, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	Idem IOV4 + liste des appuis fournis aux pisciculteurs (formation, dotation kit alevinage, financement fond d'appui ou appui-conseil aménagement) Rapport d'activité du PRODEFA, liste des bénéficiaires par catégorie et genre	Le projet et la CRA opèrent un mauvais casting des opérateurs privés Un minimum d'opérateurs privés désire s'investir

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
R3	La filière est renforcée en terme de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs	Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés pour du conseil technique d'ici à 2015. La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions. Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	Rapport d'activité de la DRP (rubrique suivi-évaluation mise en place et rendant compte des sorties de terrain des agents DRP) Fiche de suivi des réunions de cadre de concertation Fiche de suivi des formations	Les opérateurs économiques éprouvent la nécessité de se structurer Les acteurs de la filière trouvent un intérêt à une meilleure articulation
R4	La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée	Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement. Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mis en place début 2014 et est mis en œuvre pour 2015. Le PRODEFA diffuse d'ici 2015 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action.	Chargé de suivi-évaluation PRODEFA Experts piscicoles du PRODEFA en charge de la capitalisation Experts piscicoles du PRODEFA en charge de la recherche-action	Les documents de vulgarisation répondent aux attentes des bénéficiaires. Le projet identifie des privés qui collaborent au programme d'appui à l'innovation et recherche-action. Les infrastructures de l'ODRS sont fonctionnelles pour y réaliser des essais et des recherches-action.

4.4. Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	NON
Rapport *Baseline* enregistré dans PIT	02/09/2013
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	14/11/2014
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	06/2016 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	4

4.5. Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **F02**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
A DES CONDITIONS FAVORABLES À L'AUGMENTATION, À LA			3.774.961,00	1.044.349,69	**1.277.440,86**	2.321.790,55	1.453.170,45	62%
01 Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est			1.957.901,00	475.996,97	**788.154,57**	1.264.151,54	693.749,46	65%
01 Mise en œuvre actions de pisciculture artisanale		COGES	541.723,00	317.554,42	**234.633,57**	552.187,99	-10.464,99	102%
02 Renforcement des capacités techniques des acteurs		COGES	189.066,00	94.581,08	**27.828,53**	122.409,61	66.656,39	65%
03 Etudes de faisabilité des 40 sites identifiés		COGES	0,00	0,00	**442,10**	442,10	-442,10	?%
04 Aménagement des sites favorables identifiés		COGES	1.033.351,00	32.733,29	**430.579,21**	463.312,50	570.038,50	45%
05 Elaboration des TDR et Réalisation des études de		REGIE	70.761,00	3.603,94	**-21,34**	3.582,60	67.178,40	5%
06 Etude de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue		COGES	2.040,00	533,57	**0,00**	533,57	1.506,43	26%
07 Réalisation des études de faisabilité de 28 sites aquacoles		COGES	120.960,00	26.990,67	**94.692,50**	121.683,17	-723,17	101%
02 Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière			505.616,00	20.324,06	**99.300,92**	119.624,98	385.991,02	24%
01 Identification des promoteurs privés		COGES	105.824,00	7.296,51	**954,04**	8.250,55	97.573,45	8%
02 Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique		COGES	31.792,00	271,97	**30.758,11**	31.030,08	761,92	98%
03 Mise en place des lignes de financement		COGES	302.000,00	587,17	**67.542,27**	68.129,44	233.870,56	23%
04 Appui/conseils en installation, gestion technique et		COGES	66.000,00	12.168,41	**46,50**	12.214,91	53.785,09	19%
03 La filière est renforcée en terme de structuration, de			546.799,00	310.832,24	**133.865,55**	444.697,79	102.101,21	81%
01 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
02 Appui à la Chambre Régionale Agriculture		COGES	68.268,00	26.783,12	**21.066,36**	47.849,48	20.418,52	70%
03 Appui aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de		COGES	21.000,00	4.374,41	**0,00**	4.374,41	16.625,59	21%
04 Appui à l'émergence d'une offee de services		COGES	122.799,00	73.162,54	**74.833,28**	147.995,82	-25.196,82	121%
05 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice		REGIE	134.296,00	108.226,58	**2.934,64**	111.161,22	23.134,78	83%
06 Appui à la DRP et services deconcentrés dans l'exercice		COGES	200.436,00	98.285,59	**35.031,27**	133.316,86	67.119,14	67%
04 La gestion des connaissances de la filière aquacole est			764.645,00	237.196,42	**256.119,82**	493.316,24	271.328,76	65%
		REGIE	2.131.741,12	958.001,99	**441.651,12**	1.399.653,11	732.088,01	66%
		COGEST	3.918.258,88	1.155.526,62	**1.262.777,26**	2.418.303,88	1.499.955,00	62%
		TOTAL	6.050.000,00	2.113.528,61	**1.704.428,38**	3.817.956,99	2.232.043,01	63%

Budget vs Actuals (Year tio Month) of MLI0903111 Printed on woensdag 21 januari 2015 page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **F02**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
01 Etablissement de référentiels technico-économiques		COGES	38.334,00	330,81	**8.216,36**	8.547,17	29.786,83	22%
02 Etablissement d'une base de données géographiques		COGES	37.300,00	22.432,47	**-7,62**	22.424,85	14.875,15	60%
03 Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de		COGES	26.174,00	10.733,59	**981,77**	11.715,36	14.458,64	45%
04 Elaboration d'un plan de communication sur la promotion		COGES	88.207,00	38.962,71	**35.663,98**	74.626,69	13.580,31	85%
05 Développement d'un programme de recherche-action		REGIE	574.630,00	164.736,84	**211.265,33**	376.002,17	198.627,83	65%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITÉS)			27.708,00	0,00	**0,00**	0,00	27.708,00	**0%**
01 Réserve budgétaire			27.708,00	0,00	**0,00**	0,00	27.708,00	**0%**
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	24.708,00	0,00	**0,00**	0,00	24.708,00	0%
02 Réserve budgétaire régie		REGIE	3.000,00	0,00	**0,00**	0,00	3.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.247.331,00	1.069.178,92	**426.987,52**	1.496.166,44	751.164,56	**67%**
01 "Frais de personnel			1.340.410,02	681.165,04	**302.935,10**	984.100,14	356.309,88	**73%**
01 Assistant technique		REGIE	750.000,00	394.000,19	**143.802,56**	537.802,75	212.197,25	72%
02 Responsable national		COGES	131.369,00	63.511,00	**35.270,65**	98.781,65	32.587,35	75%
03 Responsable Administratif et Financier		REGIE	72.946,00	38.324,68	**19.616,66**	57.941,34	15.004,66	79%
04 Equipe finance et administration		COGES	81.151,02	34.241,06	**27.189,41**	61.430,47	19.720,55	76%
05 Equipe technique		COGES	198.007,00	98.447,55	**49.638,30**	148.085,85	49.921,15	75%
06 Autres frais de personnel		COGES	79.592,00	40.370,16	**19.148,98**	59.519,14	20.072,86	75%
07 Assurance santé personnel PRODEFA		REGIE	27.345,00	12.270,40	**8.268,54**	20.538,94	6.806,06	75%
02 Investissements			128.060,00	128.059,57	**0,00**	128.059,57	0,43	**100%**
01 Véhicules		REGIE	69.166,00	69.165,51	**0,00**	69.165,51	0,49	100%
02 Equipement bureau		REGIE	41.390,00	41.390,14	**0,00**	41.390,14	-0,14	100%
03 Equipement IT		REGIE	13.210,00	13.210,35	**0,00**	13.210,35	-0,35	100%
		REGIE	2.131.741,12	958.001,99	**441.651,12**	1.399.653,11	732.088,01	66%
		COGEST	3.918.258,88	1.155.526,62	**1.262.777,26**	2.418.303,88	1.499.955,00	62%
		TOTAL	6.050.000,00	2.113.528,61	**1.704.428,38**	3.817.956,99	2.232.043,01	63%

Budget vs Actuals (Year tio Month) of MLI0903111 Printed on woensdag 21 januari 2015

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **F02**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
04 Aménagements du bureau		COGES	4.294,00	4.293,57	**0,00**	4.293,57	0,43	100%
03 Frais de fonctionnement			407.827,98	146.880,95	**68.267,69**	215.148,64	192.679,34	**53%**
01 Loyer du bureau		COGES	29.692,00	13.095,84	**5.533,90**	18.629,74	11.062,26	63%
02 Services et frais de maintenance		COGES	54.307,00	24.306,93	**15.107,57**	39.414,50	14.892,50	73%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	167.685,90	34.355,65	**16.033,60**	50.389,25	117.296,65	30%
04 Télécommunications		COGES	44.926,96	21.771,79	**4.581,94**	26.353,73	18.573,23	59%
05 Fournitures de bureau		COGES	36.547,00	16.546,97	**9.881,52**	26.428,49	10.118,51	72%
06 Missions		COGES	36.812,00	24.312,22	**7.544,70**	31.856,92	4.955,08	87%
07 Frais de représentation et de communication externe		COGES	6.621,00	3.676,99	**663,92**	4.340,91	2.280,09	66%
08 Formation		COGES	6.000,00	1.608,03	**5.487,71**	7.095,74	-1.095,74	118%
09 Frais de consultance - gestion		COGES	8.161,00	0,00	**0,00**	0,00	8.161,00	0%
10 Frais financiers		COGES	1.846,00	1.326,49	**113,86**	1.440,35	405,65	78%
11 Frais TVA		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
12 Autres frais de fonctionnement		COGES	11.265,00	5.880,04	**3.318,97**	9.199,01	2.065,99	82%
13 Assurance RC et Degâts matériels bureau		REGIE	3.964,12	0,00	**0,00**	0,00	3.964,12	0%
04 Audit et Suivi et Evaluation			371.033,00	113.073,14	**55.784,73**	168.857,87	202.175,13	**46%**
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	76.304,00	30.399,72	**43.533,10**	73.932,82	2.371,18	97%
02 Assment partenaires		REGIE	5.000,00	0,00	**0,00**	0,00	5.000,00	0%
03 Audit		REGIE	91.673,00	791,21	**11.148,17**	11.939,38	79.733,62	13%
04 Base line, revue annuelle et appuis		REGIE	168.839,00	76.170,76	**0,00**	76.170,76	92.668,24	45%
05 Backstopping		REGIE	29.217,00	5.711,45	**1.103,46**	6.814,91	22.402,09	23%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,22	**0,00**	0,22	-0,22	**?%**
		REGIE	2.131.741,12	958.001,99	**441.651,12**	1.399.653,11	732.088,01	66%
		COGEST	3.918.258,88	1.155.526,62	**1.262.777,26**	2.418.303,88	1.499.955,00	62%
		TOTAL	6.050.000,00	2.113.528,61	**1.704.428,38**	3.817.956,99	2.232.043,01	63%

Budget vs Actuals (Year tio Month) of MLI0903111 Printed on woensdag 21 januari 2015 page: 3

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **F02**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,22	**0,00**	0,22	-0,22	?%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
		REGIE	2.131.741,12	958.001,99	**441.651,12**	1.399.653,11	732.088,01	66%
		COGEST	3.918.258,88	1.155.526,62	**1.262.777,26**	2.418.303,88	1.499.955,00	62%
		TOTAL	6.050.000,00	2.113.528,61	**1.704.428,38**	3.817.956,99	2.232.043,01	63%

Budget vs Actuals (Year tio Month) of MLI0903111 Printed on woensdag 21 januari 2015

page: 4

4.6. Ressources en termes de communication

Liste du matériel didactique PRODEFA au 05 Février 2015

Type de document	Année de publication	Intitulé des documents
Dépliant	2014	Fiche de présentation du projet Recto Verso
Manuel	2013	Reproduction artisanale des Silures
Manuel	2015	Manuel de l'apprenant sur l'association pisciculture-aviculture
Brochure 1 Pisciculture	2013	La pisciculture semi-intensive en étang (1°PARTIE) : 1. Choix d'un site favorable 2. Construction des étangs en terre
Brochure 2 Pisciculture	2013	La pisciculture semi-intensive en étang (2°PARTIE) : 3. Préparation de l'étang, 4. Mise en charge 5. Alimentation des poissons.
Fiche technique	2013, rév.2015	Contrôle fertilisation des étangs au Disque de Secchi
Fiche technique	2014, rév.2015	Calendrier alterné de production de Tilapias
Fiche technique	2015	Avi-pisciculture Construction d'un poulailler sur pilotis
Fiche technique	2015	Elevage de Tilapias non sexés en polyculture avec Clarias
Fiche technique	2015	Elevage de Tilapias mono sexes en polyculture avec Clarias
Fiche technique	2015	Reproduction artisanale des silures